

Plus qu'un travail

Résumé

Mathieu Perona

mathieu.perona@cepremap.org

CEPREMAP

Dans la société française, le travail peut apporter plus qu'un salaire : à certaines professions sont associés un statut, une considération sociale, tandis que d'autres sont stigmatisées. Au-delà de la relation purement marchande liant travail et salaire, nous observons ainsi des décalages systématiques entre le salaire d'une part et la satisfaction dans la vie ou la satisfaction au travail d'autre part.

Ainsi, les cadres du secteur public et les enseignants déclarent des niveaux de satisfactions plus élevés que les cadres du privé, malgré des revenus nettement inférieurs. Les professions intermédiaires sont très homogènes en termes de salaire, mais leur satisfaction couvre large éventail. Parmi les employés, la satisfaction dans la vie suit assez bien le niveau de salaire, mais recouvre des différences marquées dans la satisfaction au travail. Le monde ouvrier se caractérise par de forts clivages, avec une insatisfaction importante des ouvriers non qualifiés et des ouvriers qualifiés de l'industrie. Parmi les indépendants, les artisans se caractérisent par une faible satisfaction dans la vie, mais une forte satisfaction au travail au regard de leur niveau de revenu.

Lorsqu'on neutralise tant le revenu que les autres éléments connus pour affecter la satisfaction – sexe, diplôme, nombre d'heures travaillées, âge, etc., ces différences restent substantiellement les mêmes, ce qui suggère que ces écarts sont liés aux conditions d'exercice des professions non compensées par le salaire, et aussi par la considération sociale dont chaque métier bénéficie. Il est possible sur cette base de construire un équivalent monétaire du surplus ou du défaut de satisfaction attaché à chaque profession. Selon cette métrique, le supplément de satisfaction des cadres de la fonction publique équivaut à 50 % de leurs revenus.

Ces constats contrastent évidemment la crise de recrutement que traversent de nombreux métiers de la fonction publique. Il est possible que la crise du Covid-19 ait accéléré une évolution des représentations des conditions d'exercice de certains métiers, dans le secteur public en particulier, conduisant à une réduction du surplus de satisfaction attaché à leur exercice.

Comment citer cette publication :

Mathieu Perona, « Plus qu'un travail », Observatoire du Bien-être du CEPREMAP, n°2023-09, 08 Juin 2023

Plus qu'un gagne-pain

De nombreux travaux soulignent que l'activité professionnelle apporte dans nos sociétés plus qu'un revenu. Elle définit en partie notre position sociale, crée des liens personnels, et contribue au sens général que nous donnons à notre vie. Dans la sphère professionnelle au sens plus restreint, l'attrait d'une profession ne se limite souvent pas au seul salaire : sens du travail, flexibilité, sécurité, reconnaissance sont autant de caractéristiques qui influent sur les choix de carrière – et qui sont difficiles à mesurer, donnant lieu à des représentations parfois contradictoires. Une récente étude britannique a quantifié ces avantages hors rémunération des professions (Cotofan, Layard, et Clark 2021). Mettant en regard la satisfaction dans la vie et le salaire moyen, elle met en évidence que l'échelle de salaire ne reflète que très imparfaitement la satisfaction liée aux différentes professions.

Nous adoptons ici la même démarche sur le cas français, où nous montrons de même que l'exercice de certaines professions est associé à un niveau de satisfaction plus élevé que ce que voudrait leur niveau de revenu – et inversement, que le salaire ne compense pas toujours la pénibilité.

Avertissement sur la mesure des revenus

Avant de regarder les résultats, un point de méthode qui a son importance. Nous utilisons pour ce travail l'enquête Statistique sur les Revenus et les Conditions de Vie de l'Insee. L'unité de base de cette enquête étant le ménage, nous ne disposons pas des revenus individuels, mais de ceux à l'échelle du ménage. D'un côté, cela distend quelque peu la relation entre profession et revenus mesurés, mais d'un autre côté, cela permet de prendre en compte les arbitrages professionnels au sein du couple, lorsqu'un conjoint conditionne en partie son activité à celle de l'autre membre du couple. Avec environ 10 000 ménages par an, SRCV constitue une source très riche d'informations sur les ménages. Toutefois, quelques professions ne sont pas représentées en effectifs suffisants pour que nous puissions les prendre en compte. Nous excluons donc de cette analyse les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés ainsi que les membres du clergé. Naturellement, l'analyse est restreinte aux personnes actuellement en emploi.

Le concept de revenu utilisé est celui de **revenu disponible**, qui intègre l'ensemble des revenus d'activité et des prestations sociales, auxquels on retranche les impôts directs. SRCV bénéficie d'un appariement avec les systèmes administratifs pour s'assurer que tous les revenus connus sont bien pris en compte.

Dans quelles professions est-on le plus satisfait de sa vie ?

Nous avons montré dans de précédents travaux que la satisfaction dans la vie est largement liée au revenu. Autour de cette relation moyenne, nous constatons une dispersion visible selon les professions exercées (Figure 1).

En haut de l'échelle, les cadres et professions intellectuelles (qui correspondent grossièrement au terme usuel de CSP+) affichent des niveaux de revenu (du ménage) supérieurs aux autres catégories socio-professionnelles – à l'exception notable des artistes et journalistes¹, dont les conditions de travail sont différentes (intermittence, précarité pour toute une partie de ces professions). Leur satisfaction dans la vie est en moyenne aussi plus élevée. Cependant, l'échelle de satisfaction ne suit pas totalement celle des revenus : les cadres de la fonction publique affichent le niveau de satisfaction moyen le plus élevé, alors que leur revenu moyen est inférieur de 15% à celui des cadres du privé et de 30% à celui des professions libérales.

Autour du revenu moyen dans notre échantillon (45 000 € par an pour un ménage), les professions intermédiaires se caractérisent par des revenus très comparables, mais des niveaux de satisfaction dans la vie assez variables, la moyenne allant de 7,54 pour les techniciens à presque 7,75 pour les professeurs des écoles. Pour mettre cet écart en perspective, regardons sur le graphique à quelle différence de revenu correspond en moyenne cet écart de satisfaction (courbe grise) : la satisfaction de vie est à 7,50 pour un revenu de 45 000 €, et à 7,75 pour un revenu de 65 000 €.

Les ouvriers et employés occupent sur ce diagramme un espace commun, avec des revenus en moyenne inférieurs au revenu médian, et une satisfaction dans la vie inférieure à la moyenne. Dans le monde ouvrier, on observe un clivage important entre les ouvriers qualifiés, en moyenne plus satisfaits, et les ouvriers non-qualifiés, moins satisfaits malgré des niveaux de revenus très similaires. C'est particulièrement le cas pour les ouvriers qualifiés de l'artisanat, qui affichent les revenus moyens parmi les plus faibles, mais la satisfaction la plus élevée de leur groupe social.

¹ Cette catégorie inclut ici aussi les professions techniques de l'information, des arts et des spectacles.

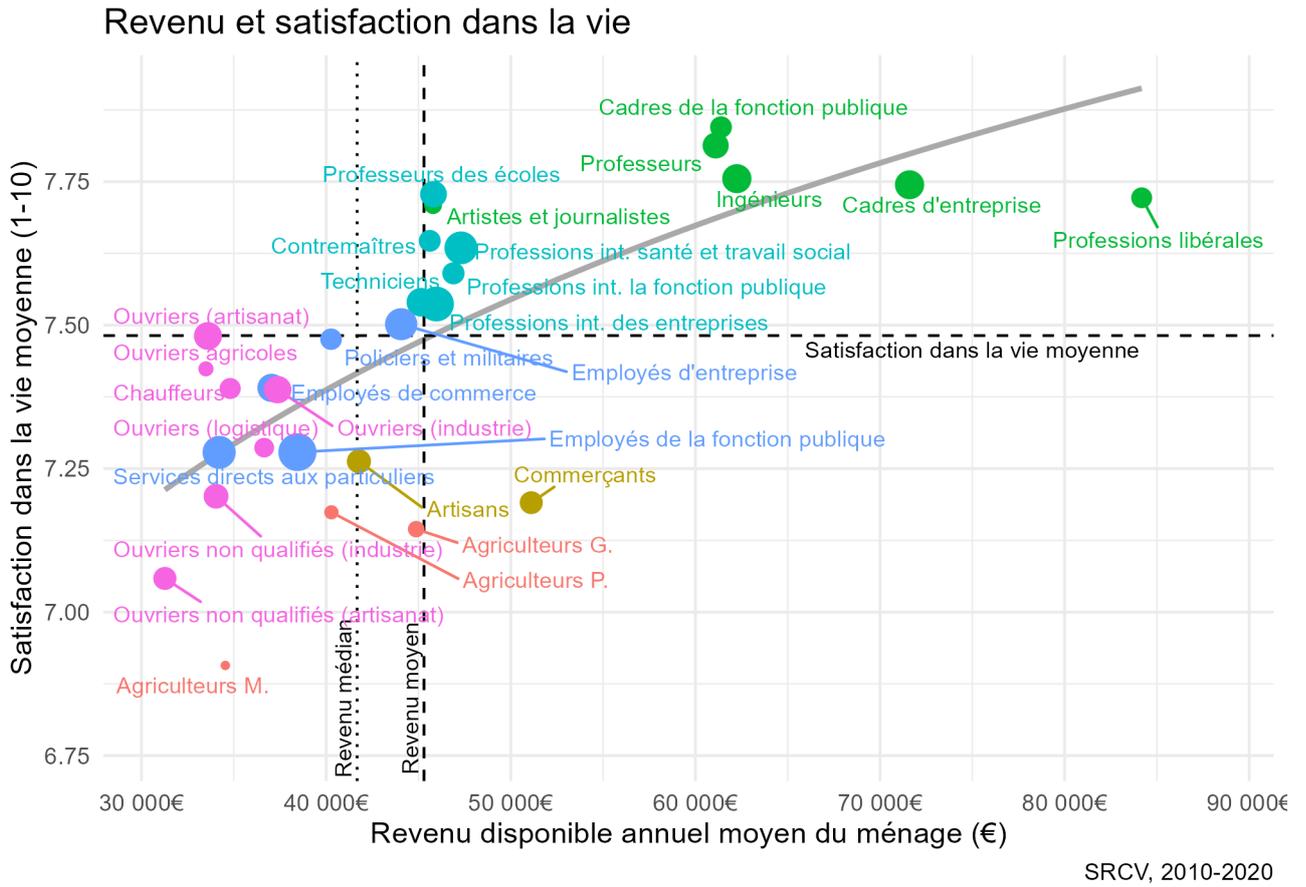


Figure 1. Voir l'annexe Nomenclature pour la correspondance entre les intitulés de PCS du graphiques et les intitulés complets.

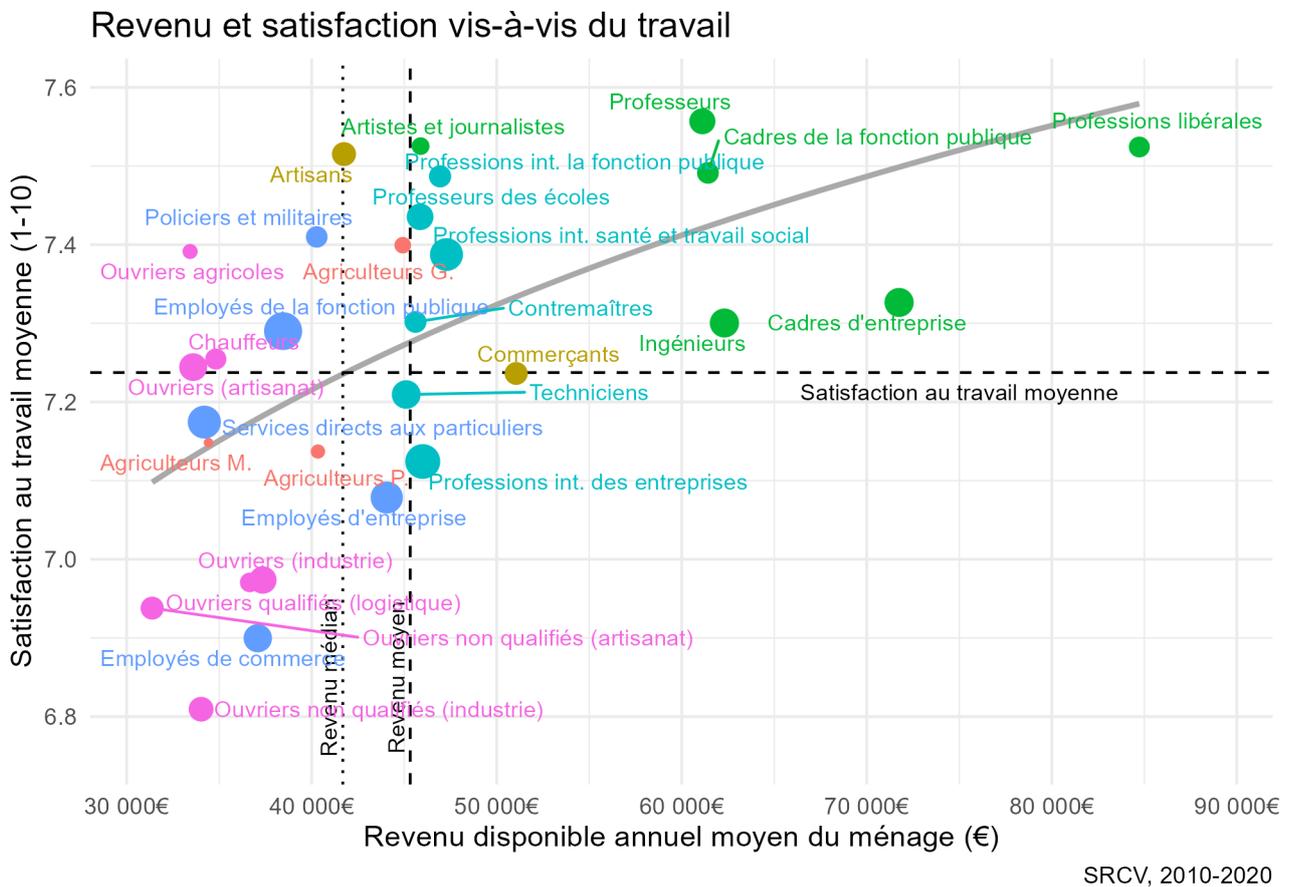


Figure 2

Les petits indépendants – artisans, commerçants et agriculteurs – ont en commun une satisfaction dans la vie inférieure à ce que voudrait leur niveau de revenu. L'écart est particulièrement marqué pour le monde agricole, alors que les niveaux de revenu varient plus que du simple au double selon la taille de l'exploitation, et chez les commerçants.

Au-dessous de la courbe de relation moyenne, nous constatons une présence forte des agents de catégorie A de la fonction publique : cadres, professeurs du primaire², du secondaire et du supérieur. Cet avantage du public ne semble toutefois pas s'étendre aux professions intermédiaires et aux employés de la fonction publique (grossièrement parlant, les catégories B et C de la fonction publique).

Satisfaction au travail

Dans l'ensemble, la relation entre revenus et satisfaction au travail confirme l'image donnée par la satisfaction dans la vie : satisfaction plus élevée dans la fonction publique, surtout parmi les cadres, mais aussi positionnement plus favorable des professions intermédiaires et des employés de la fonction publique (Figure 2). On relève qu'à l'aune de la satisfaction vis-à-vis du travail, CSP+ et professions intermédiaires font jeu égal, malgré des différences de revenus très importants.

En termes de satisfaction au travail, le monde ouvrier est encore plus divisé que pour la satisfaction dans la vie. La ligne de séparation ne suit plus le niveau de qualification, puisque les ouvriers qualifiés de l'industrie, souvent soumis à de nombreux facteurs de pénibilité, sont plus proches des ouvriers non qualifiés de l'artisanat ou de la logistique que des ouvriers qualifiés de l'artisanat ou des ouvriers agricoles. La pénalité liée au monde industriel se lit également dans la faible satisfaction des ouvriers non qualifiés de l'industrie, qui à 6,8 affichent le niveau le plus bas du graphique. En termes d'effectifs, cela correspond à une très large part du monde ouvrier touché par une grande insatisfaction au travail.

Quant aux indépendants, alors qu'ils affichaient une satisfaction dans la vie plutôt médiocre, les artisans ont en moyenne une satisfaction vis-à-vis de leur travail élevée, comparable à celle des cadres de la fonction publique. La position des agriculteurs sur grande exploitation vis-à-vis de leur travail est également plus positive que leur satisfaction à l'égard de leur vie en général. S'ils restent relativement peu satisfaits au regard de leur niveau de revenu, les commerçants se rapprochent de la relation moyenne, tout comme les agriculteurs sur petite ou moyenne exploitation.

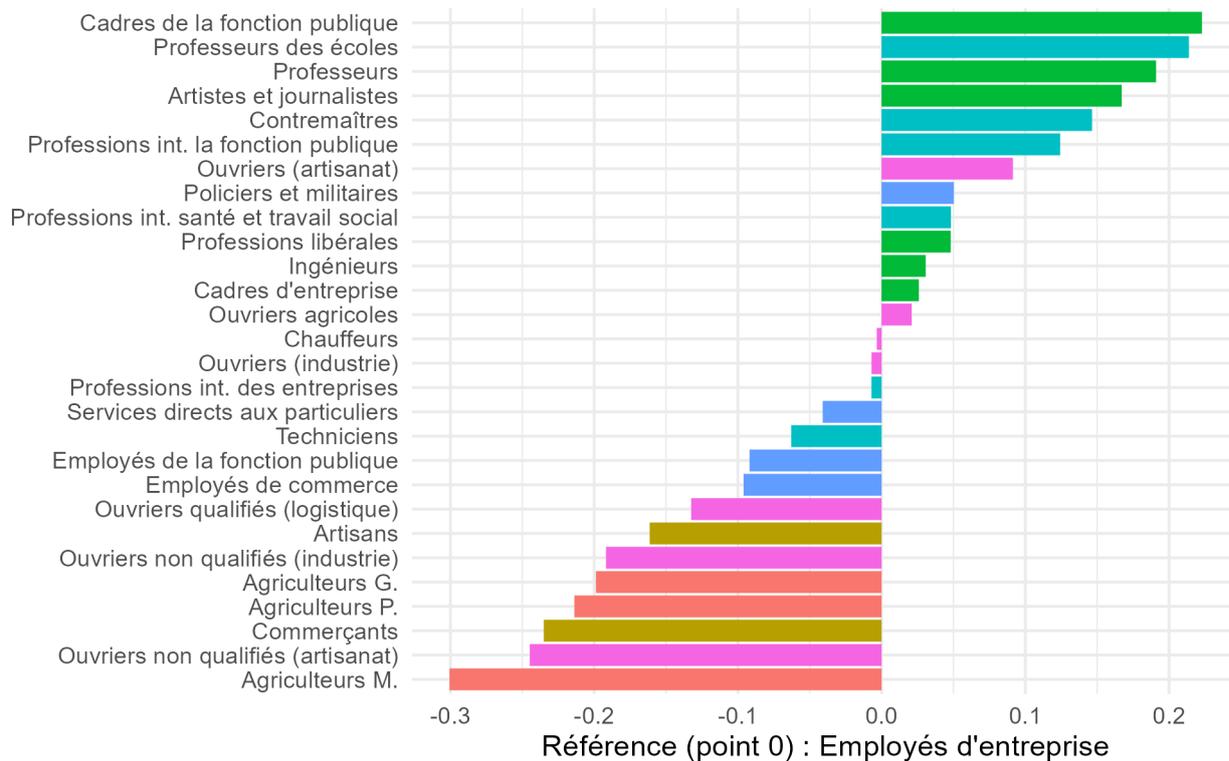
Quel effet net de la profession ?

Nous savons que le revenu et la situation professionnelle ne sont pas, loin s'en faut, les seuls éléments constitutifs de la satisfaction dans la vie, ou même au travail. L'âge, le sexe, la situation matrimoniale ou le niveau d'éducation constituent autant de facteurs discriminants. Ces éléments varient beaucoup d'une profession à l'autre. Dans le domaine du travail, le nombre d'heures travaillées constitue un élément de contraste supplémentaire. Nous allons donc ici neutraliser les caractéristiques connues des individus, pour raisonner « toutes choses égales par ailleurs » : nous neutralisons l'effet de tous ces éléments, ainsi que celui du revenu. Ce raisonnement implique de choisir une catégorie de référence. Ici, ce sera celle des employés administratifs d'entreprise, à la fois nombreuse et proche de la moyenne, tant en satisfaction dans la vie qu'en termes de revenu moyen.

Cette analyse (Figure 3) met en évidence une contribution limitée des différences de composition. L'écart entre les employés du privé et les professeurs des écoles reste ainsi de l'ordre de 0,25 points. La neutralisation du revenu fait apparaître encore plus nettement l'avantage des métiers de catégorie A de la fonction publique, et l'insatisfaction du monde ouvrier – mais aussi des employés de la fonction publique et des employés de commerce par rapport aux employés administratifs d'entreprise.

² Depuis 1989, les enseignants du primaire sont recrutés au niveau licence, et depuis 2005 au niveau Master, ce qui les range dans la Catégorie A de la fonction publique.

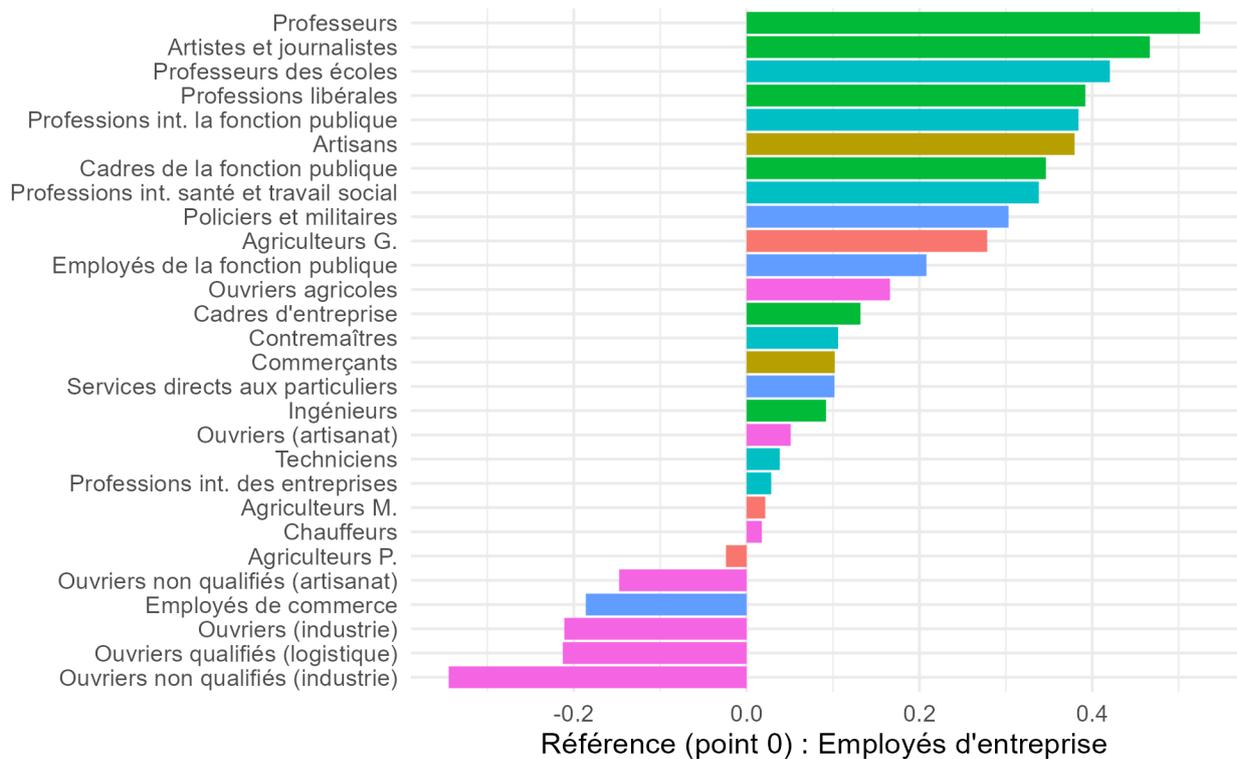
Satisfaction dans la vie



Source : SRCV, 2010-2019

Figure 3

Satisfaction au travail



Source : SRCV, 2010-2019

Figure 4

Le tableau est le même en ce qui concerne la situation au travail (Figure 4). La distribution est décalée, avec plus d'effets positifs, en raison de l'insatisfaction au travail relative de notre catégorie de référence, les employés administratifs d'entreprise. L'insatisfaction vis-à-vis du travail du monde ouvrier est plus saillante, tandis que les employés de la fonction publique se retrouvent globalement mieux positionnés qu'au regard de la satisfaction dans la vie. De nouveau, les artisans affichent un niveau de satisfaction au travail élevé, toutes choses égales par ailleurs. Nous relevons que les cadres d'entreprise et ingénieurs du privé affichent une satisfaction nette très similaire à celle de leurs collègues employés ou relevant des professions intermédiaires : dans ce domaine, il semble que les écarts de salaire expliquent l'essentiel des écarts de satisfaction.

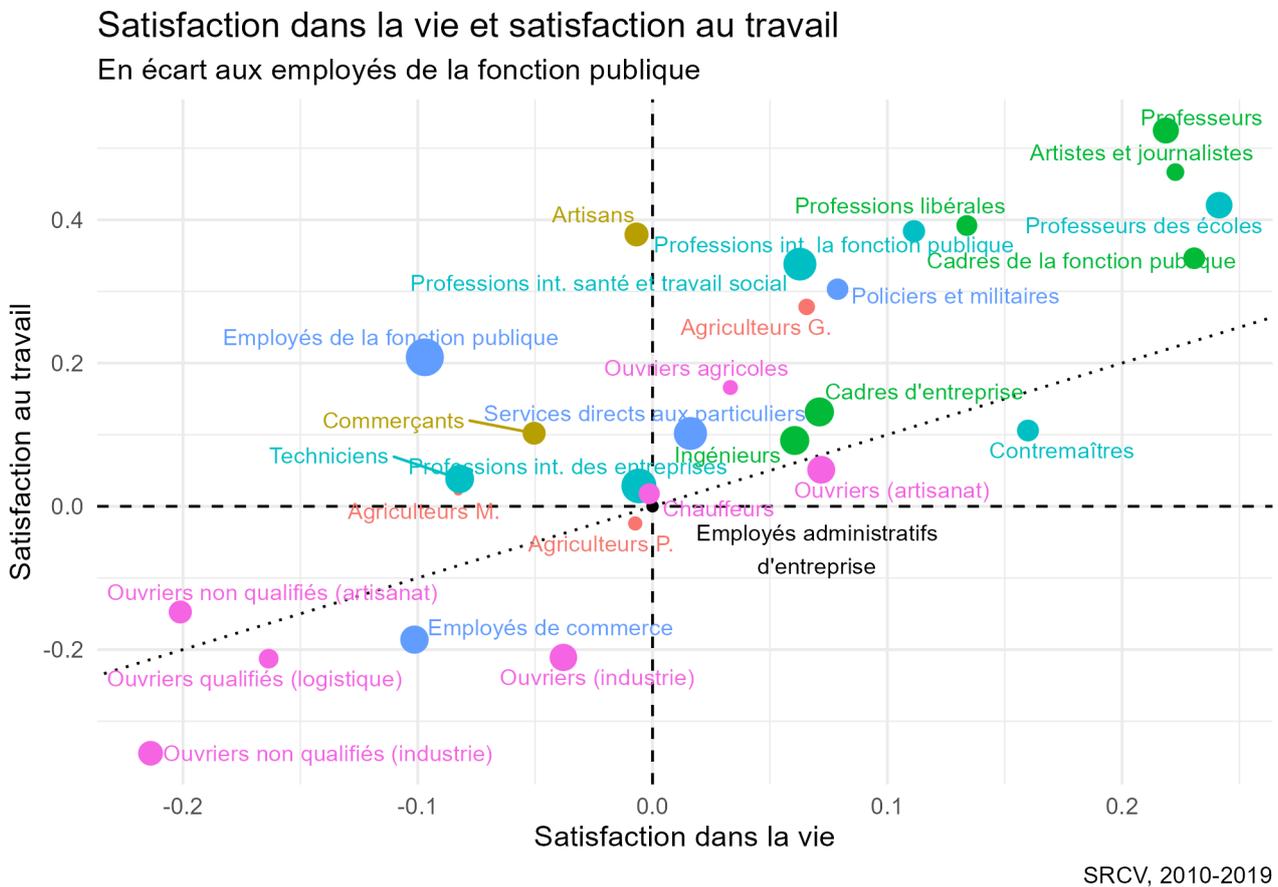


Figure 5

La Figure 5 propose une représentation croisée de l'effet moyen de la profession sur la satisfaction dans la vie et la satisfaction au travail, toutes choses égales par ailleurs. À l'intersection centrale, notre point de référence, les employés administratifs d'entreprise. Le cadran nord-est regroupe les professions ayant un effet sur la satisfaction dans la vie inférieur à celui que connaissent les employés administratifs d'entreprise, mais un effet sur la satisfaction au travail supérieur. Dans le cadran supérieur droit, on retrouve les professions du secteur public, qui apportent un supplément de satisfaction dans les deux domaines. Le croisement des deux dimensions montre que l'avantage du secteur public, très visible sur les professions de catégorie A, concerne aussi les professions intermédiaires, ainsi que les policiers et militaires. Le cadran inférieur gauche résume le mal-être d'une large partie du monde ouvrier, mais aussi des employés de commerce.

Rendements totaux

Dans l'esprit de l'étude dont s'inspire cette note, il est possible de calculer un équivalent monétaire de la satisfaction moyenne attachée à chaque profession, en plus et au-delà de ce qui est attribuable au revenu. Dans le calcul « toutes choses égales par ailleurs », le coefficient attaché au revenu indique la sensibilité de la satisfaction dans la vie par rapport au revenu. Cette sensibilité n'est pas la même selon le revenu dont on dispose déjà : 200 € supplémentaires ont beaucoup plus d'impact si on gagne 800 € par mois que si on en gagne déjà 1 800 €. La relation se comprend donc mieux de manière relative. Nous estimons économétriquement qu'une augmentation de 10% du revenu entraîne en moyenne un gain de 0,044 points de satisfaction dans la vie. Nous pouvons alors calculer un équivalent monétaire du supplément ou du défaut de satisfaction lié à l'exercice de chaque profession. Pour la

Figure 6, nous ajoutons cet équivalent au revenu moyen de la catégorie, afin de produire une nouvelle échelle des rendements totaux. Le fait d'avoir choisi les employés administratifs d'entreprise comme référence suppose que chez ces derniers, satisfaction et revenus sont alignés – ce qui est très proche d'être le cas.

La Figure 6 montre que les professions libérales dominent à la fois l'échelle des revenus et celle des rendements totaux. Viennent ensuite les cadres de la fonction publique ainsi que les enseignants du secondaire et du supérieur, pour lesquels l'équivalent monétaire du surplus de satisfaction représente une fraction importante des rendements totaux – dans les deux cas, l'équivalent d'une augmentation de 50% de leurs revenus. Inversement, les ouvriers subissent une pénalité, qui s'applique en outre à des niveaux de revenus nettement moins élevés. Ainsi, la pénalité chez les ouvriers non qualifiés de l'industrie a pour équivalent monétaire une réduction de 16 500 €, alors que le revenu annuel moyen de leur ménage est de 34 000 € : la pénalité est supérieure à 50% du revenu, indiquant que la rémunération ne compense pas les facteurs d'insatisfaction – on pense d'abord à la pénibilité – propres à cette catégorie.

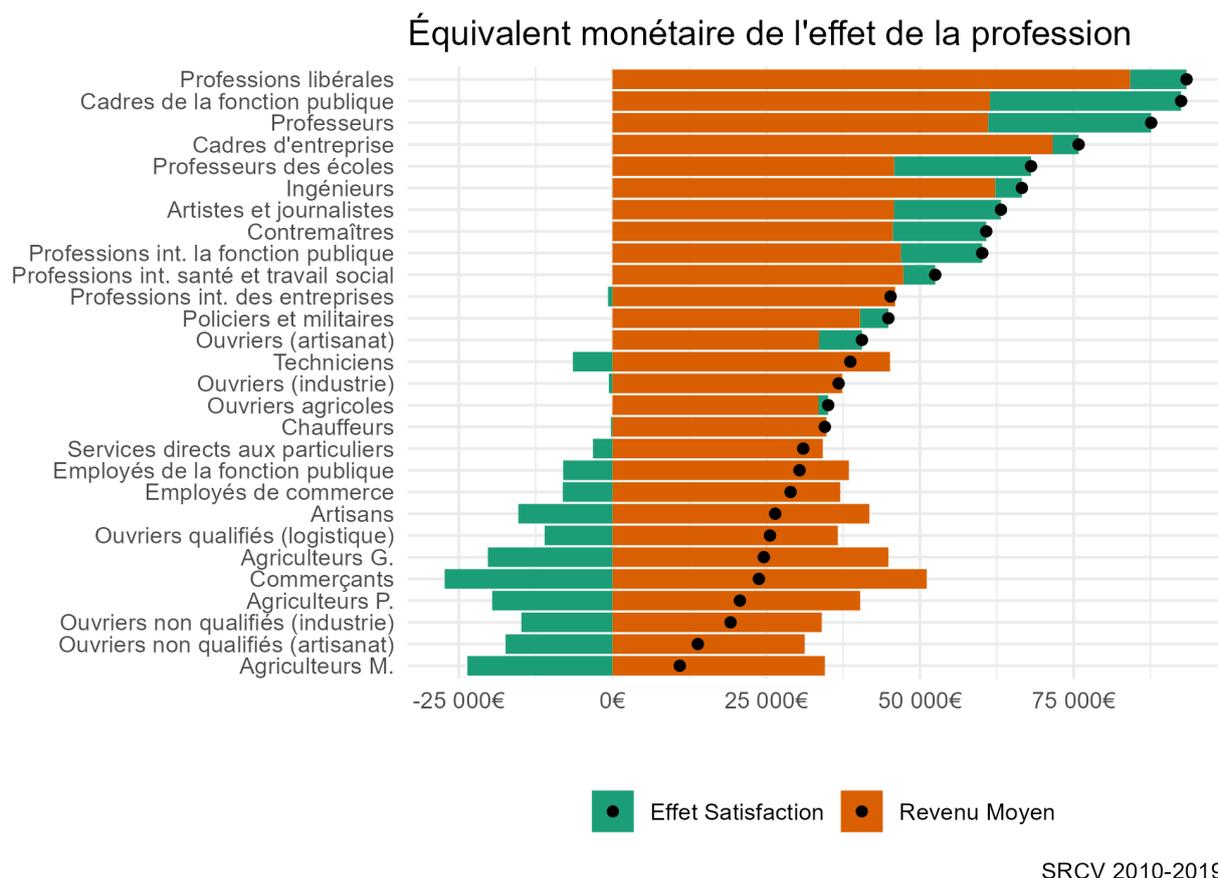


Figure 6

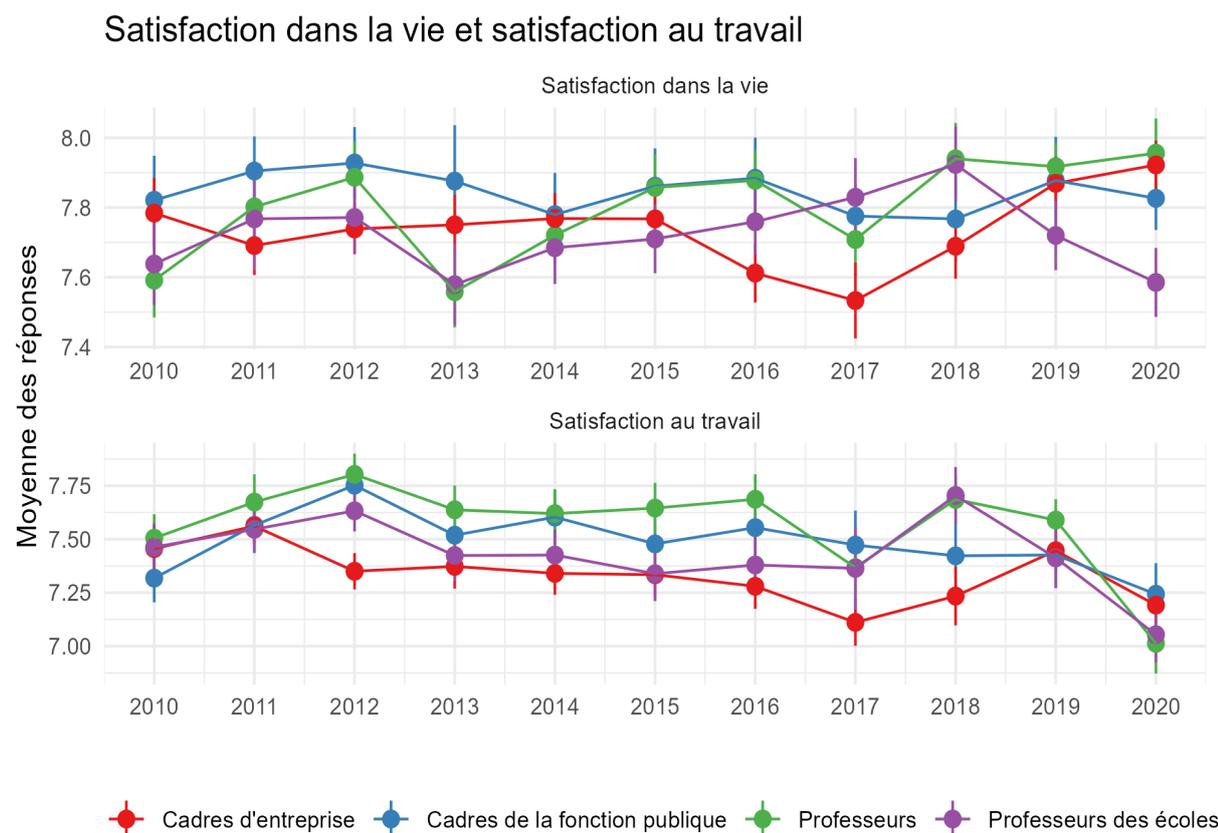
Un bénéfice fragile du service public ?

Le niveau élevé de satisfaction dans la vie et au travail des enseignants est surprenant si on le rapproche des résultats inquiétants du Baromètre du bien-être des personnels de l'éducation nationale (Radé 2022) que nous avons contribué à concevoir : une évaluation de la satisfaction au travail à 6,0 sur 10 en moyenne, marquée par une grande insatisfaction à l'égard du salaire, des perspectives de carrière et le sentiment d'exercer un métier dévalorisé par la société. La première vague du baromètre a été collectée au printemps 2022, dans le sillage de l'épidémie de Covid-19, si bien que ces mauvais résultats doivent peut-être au contexte sanitaire et aux bouleversements engendrés par la gestion de la pandémie.

Pour y voir plus clair, nous proposons dans la Figure 7 les réponses moyennes selon l'année d'enquête, jusqu'en 2020, dernière année actuellement disponible. Le plus faible nombre de réponses implique plus d'incertitude autour de la valeur de la moyenne, ainsi que l'indiquent les barres verticales.

En ce qui concerne la satisfaction dans la vie, nous observons sur les dernières années une baisse du bien-être moyen des professeurs des écoles, alors que celui de leurs collègues du secondaire et du supérieur est plutôt bien

orienté. Dans le même temps, celui des cadres du privé, que nous avons inclus ici comme groupe de comparaison, progresse nettement.



SRCV 2010-2020

Figure 7

En ce qui concerne la satisfaction au travail, nous observons une baisse marquée en 2020. Il faut restituer ce mouvement dans le contexte de la pandémie : l'enquête SRCV 2020 est menée entre février et avril, et le premier confinement en France métropolitaine s'est étalé du 17 mars au 10 mai. On peut donc penser que, [comme c'est le cas pour les premiers résultats connus du millésime 2021](#), le contexte de confinement a pesé sur l'appréciation d'un travail brutalement transformé en travail à distance³.

Seul le temps nous permettra d'inscrire dans un contexte plus large les résultats de la première vague du baromètre de l'Éducation nationale. L'ampleur des variations indique toutefois que les gains de bien-être liés à l'exercice d'une profession peuvent évoluer fortement avec le contexte : la recherche montre comment l'évolution des conditions d'exercice, la perte de sens ou de considération peuvent venir affecter rapidement et massivement la satisfaction au travail et par ricochet la satisfaction dans la vie. Or, le poids du supplément de satisfaction dans le rendement total que nous mesurons pour les catégories A de la fonction publique, à commencer par les enseignants, implique qu'une perte de cet avantage rend très rapidement ces métiers peu intéressants au regard des alternatives, ce qui peut se traduire par une crise de recrutement comme celle que nous connaissons actuellement.

³ Un problème similaire se posera pour la vague 2021. Ainsi que nous l'avons relevé (Perona 2022), la collecte de SRCV pour l'année 2021 a eu lieu autour du troisième confinement en France métropolitaine. Cette date marque un point bas dans nos chroniques trimestrielles, ce qui suggère que les résultats de SRCV peuvent ne pas être représentatifs de la manière dont a été perçue l'année dans son ensemble, et porter la marque d'une des périodes les plus mal vécues de la période récente.

Bibliographie

- Cotofan, Maria, Richard Layard, et Andrew Clark. 2021. « The true returns to the choice of occupation and education ». LSE Research Online Documents on Economics. London School of Economics and Political Science, LSE Library. <https://econpapers.repec.org/paper/ehllserod/114354.htm>.
- Perona, Mathieu. 2022. « L'écueil du point de données : la satisfaction dans la vie en 2021 ». Billet. *Carnet de l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP* (blog). 12 décembre 2022. <https://obe.hypotheses.org/563>.
- Radé, Émilie. 2022. « Premiers résultats du Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale exerçant en établissement scolaire ». NI 22.31. Note d'information. Paris: Direction de l'Évaluation, de la Performance et de la Perspective, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. <https://www.education.gouv.fr/premiers-resultats-du-barometre-du-bien-etre-au-travail-des-personnels-de-l-education-nationale-343238>.

Données

L'enquête *Statistique sur les Ressources et Conditions de Vie* des ménages est une enquête annuelle de l'Insee. 16 000 logements sont concernés, avec une enquête en face-face sur les revenus, la situation financière et les conditions de vie des ménages. Il s'agit d'une enquête en panel tournant, renouvelé par neuvième chaque année avant 2019, part quart depuis.

En raison de l'important travail statistique requis pour sa mise en forme et la détermination des pondérations, elle est habituellement disponible dans l'année suivant celle de la collecte.

Les vagues que nous utilisons sont diffusées par Quetelet-Progedo (2010 à 2020). [doi:10.13144/lil-0747](https://doi.org/10.13144/lil-0747), [doi:10.13144/lil-0826](https://doi.org/10.13144/lil-0826), [doi:10.13144/lil-0901](https://doi.org/10.13144/lil-0901), [doi:10.13144/lil-0988](https://doi.org/10.13144/lil-0988), [doi:10.13144/lil-1090](https://doi.org/10.13144/lil-1090), [doi:10.13144/lil-1180](https://doi.org/10.13144/lil-1180), [doi:10.13144/lil-1224](https://doi.org/10.13144/lil-1224), [doi:10.13144/lil-1304](https://doi.org/10.13144/lil-1304), [doi:10.13144/lil-1374](https://doi.org/10.13144/lil-1374), [doi:10.13144/lil-1441](https://doi.org/10.13144/lil-1441), [doi:10.13144/lil-1524](https://doi.org/10.13144/lil-1524).

Méthodes

Modèles

Pour les approches en régression, nous avons régressé en moindres carrés ordinaires la satisfaction dans la vie (resp. la satisfaction au travail) sur les caractéristiques suivantes :

Concept	Description	Variable	Référence
Revenus	Revenu disponible du ménage, en log	hy020	N/A
Âge	Âge de la personne (quinquennal)	ageq	45 à 49 ans
Sexe	Sexe de la personne	sexe	Masculin
Diplôme	Diplôme le plus élevé obtenu	2010-2013 : dip14 2014-2020 : dipdet	Bac général
Type de ménage	Composition du ménage (adultes, enfants, ...)	hx060	Personne seule
CSP	Catégorie socio-professionnelle détaillée	cs42	Employés administratifs d'entreprise
Heures de travail	Nombre d'heures travaillées par semaine, par tranches de 5 heures	nbhpr	Entre 30 et 35 heures
Pondérations	Pondérations d'enquêtes	pb040	
Année d'enquête		aenq	

Nomenclature des professions

Pour des raisons d’affichage sur la graphique, nous avons simplifié le libellé des professions. Le tableau ci-dessous donne les correspondances avec les modalités officielles de la variable cs42 de SRCV.

Code	Libellé original	Libellé réduit
11	Agriculteurs sur petite exploitation	Agriculteurs P.
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation	Agriculteurs M.
13	Agriculteurs sur grande exploitation	Agriculteurs G.
21	Artisans	Artisans
22	Commerçants et assimilés	Commerçants
31	Professions libérales	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques	Professeurs
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	Artistes et journalistes
36	Cadres d'entreprise	Cadres d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	Ingénieurs
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	Professeurs des écoles
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Professions int. santé et travail social
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	Professions int. la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	Professions int. des entreprises
47	Techniciens	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	Contremaîtres
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	Employés de la fonction publique
53	Policiers et militaires	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise	Employés d'entreprise
55	Employés de commerce	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers	Services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	Ouvriers (industrie)
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	Ouvriers (artisanat)
64	Chauffeurs	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	Ouvriers (logistique)
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel	Ouvriers non qualifiés (industrie)
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal	Ouvriers non qualifiés (artisanat)
69	Ouvriers agricoles	Ouvriers agricoles

Le CEPREMAP est né en 1967 de la fusion de deux centres, le CEPREL et le CERMAP, pour éclairer la planification française grâce à la recherche économique.

Le CEPREMAP est, depuis le 1er janvier 2005, le Centre Pour la Recherche Economique et ses Applications. Il est placé sous la tutelle du Ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer une interface entre le monde académique et les administrations économiques.

Il est à la fois une agence de valorisation de la recherche économique auprès des décideurs, et une agence de financement de projets dont les enjeux pour la décision publique sont reconnus comme prioritaires.

<http://www.cepremap.fr>

Observatoire du Bien-être

L'Observatoire du bien-être au CEPREMAP soutient la recherche sur le bien-être en France et dans le monde. Il réunit des chercheurs de différentes institutions appliquant des méthodes quantitatives rigoureuses et des techniques novatrices. Les chercheurs affiliés à l'Observatoire travaillent sur divers sujets, comme des questions de recherche fondamentales telles que la relation entre éducation, santé et bien-être, l'impact des relations avec les pairs sur le bien-être, la relation entre le bien-être et des variables cycliques tels que l'emploi et la croissance et enfin l'évolution du bien-être au cours de la vie. Un rôle important de l'Observatoire est de développer notre compréhension du bien-être en France: son évolution au fil du temps, sa relation avec le cycle économique, les écarts en termes de bien-être entre différents groupes de population ou régions, et enfin la relation entre politiques publiques et bien-être.

<http://www.cepremap.fr/observatoire-bien-etre>

<https://twitter.com/ObsBienEtre>

Directeur de publication

Mathieu Perona

Directrice scientifique

Claudia Senik

Comité scientifique

Yann Algan

Andrew Clark

Sarah Flèche

Observatoire du Bien-être du CEPREMAP

48 Boulevard Jourdan

75014 Paris – France

+33(0)1 80 52 13 61

Collection *Notes de l'Observatoire du Bien-être*, ISSN 2646-2834